

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° I-259

présenté par

M. Hetzel, M. Bazin, Mme Anthoine, M. Straumann, M. Cattin, M. Furst, M. Cordier, M. Cinieri, Mme Louwagie, Mme Valérie Boyer, M. Grelier, M. Marlin, M. Viry, Mme Valentin, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Marianne Dubois, M. Larrivé, M. Abad, Mme Dalloz, M. Taugourdeau, M. Reiss, M. Reitzer, M. Parigi, M. Viala, M. Aubert, M. Lurton, M. Schellenberger et M. de Ganay

ARTICLE 19

Supprimer les alinéas 11 à 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 19 ponctionne de 126 millions le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS). Alors que Paris vient de décrocher les Jeux Olympiques pour 2024, une telle diminution n'est pas un bon signal. Il convient de rétablir son budget.